

Présents : Mmes Laurence Abisset, Denise Guion et Paule Marchal, MM. Henri Doucet-Bon, Roland Filz, Renaud Peyrard.

Excusés : Lionel Pascal, Christophe Ripert donne procuration à Denise Guion.

*La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Roland Filz, Maire.
Monsieur Renaud Peyrard est nommé secrétaire de séance.*

Le compte-rendu du précédent conseil a été approuvé à l'unanimité.

Délibération sur l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Suite au conseil municipal du 28 octobre dernier, la Trésorerie nous confirme que l'ensemble des poursuites possibles ont été engagées et n'ont pas abouti.
Les conseillers délibèrent, à 4 voix pour et 2 contre, pour l'admission en non valeur de cette facture d'eau impayée depuis 2002 par Monsieur Brackenie.

Délibération sur le paiement des dépenses d'investissement 2012

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer, des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.
Les conseillers approuvent à l'unanimité cette délibération.

Adressage postal

Les plans de la commune étant arrivés en mairie, l'équipe poursuit son travail plus concrètement.
Un état de l'avancement de ce projet sera présenté au prochain conseil municipal, le 16 mars 2012.

Avancement des travaux sur la commune

- L'empierrage du pont de l'Escoulin est terminé.
- L'écoulement de la fontaine de l'Escoulin a été repris et fonctionne bien.
- L'installation de la station UV prend du retard. La société Objectif Eau doit réaliser ce travail depuis décembre 2011. Des relances sont effectuées régulièrement.
- L'aménagement de la traverse du village de l'Escoulin est prévue au mois d'avril 2012. Le Département financera une partie de ces travaux.
- Le fossé créé sur la Route de l'Église (au niveau de la fonction Robert) s'affaisse déjà, mais fonctionne bien.
- Le fossé en direction de la maison Joubert à l'Escoulin a été créé.
- Jonathan Guion nous signale des infiltrations d'eau chez lui. Les conseillers décident d'entreprendre le même type de travaux que ceux réalisés pour Monsieur Camilleri.
- La piste SDIS pour la protection contre le feu (Pontaix, Véronne, Eygluy-Escoulin) est en train de voir le jour.

Rallye du Dauphiné

La commune a été sollicitée par l'association sportive automobile de la Drôme pour autoriser le passage d'un rallye le 21 avril sur la route départementale 172 qui pourra être fermée à cette occasion. Les conseillers s'opposent à la fermeture de la route départementale 172 (7h-15h). Un courrier sera fait en ce sens au Préfet et à l'association organisatrice.

La charte départementale de partenariat sur la sécurité routière

L'Association des Maires de France a signé une charte avec l'État afin d'améliorer la lutte contre l'insécurité routière. L'AMF nous sollicite aujourd'hui pour nommer un élu « correspondant sécurité routière ». Renaud Peyrard est élu par l'ensemble des conseillers.

Questions diverses

* Éclairage nocturne du village : Laurence Abisset n'a pas de retour d'information sur la suppression de l'éclairage la nuit. Cependant dans un souci d'économie d'énergie, il est décidé d'amorcer à titre expérimental la suppression de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin, pendant un mois. A l'issue de cette période, un bilan des retours des habitants sera réalisé.

* Les conteneurs semi-enterrés seront implantés par la CCVD vers la fin du premier trimestre

* Les conteneurs pour récolter les bouchons en plastique sont installés depuis jeudi dernier.

* Déneigement : l'entreprise Lebrat cessera cette activité à la fin de l'année 2012. Des contacts doivent être pris avec la commune de Saint Julien pour un remplaçant.

* Des enveloppes avec le logo de la commune sont disponibles à l'agence postale de Beaufort.

* Permanences Élections : les élections présidentielles se dérouleront les 22 avril et 6 mai.

Les législatives auront lieu les 10 et 17 juin prochain.

* Compte-rendus de réunion par Henri Doucet-Bon :

- CCVD/ urbanisme : la CCVD étudie une mise à disposition du personnel chargé de l'urbanisme des communes de Livron et Loriol.

- CCVD/Zone développement de l'éolien : à l'issue de l'étude, Eygluy-Escoulin est une zone très intéressante à l'échelle départementale. L'implantation de très grandes éoliennes (50m) requière différents critères (500m de distance avec l'habitation, bâtiment classé, ...). Quant aux éoliennes de moins de 12 mètres, chacun peut en installer une chez soi sans aucune demande préalable.

*Denise Guion nous informe que le numéro d'appel d'urgence 112 ne fonctionne pas sur la commune.

Le prochain conseil municipal est fixé au 16 mars 2012 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.